https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-31-decembre-2015-modifiant-larrete-du-16-juin-2015-relatif-a-ladmission-dans-les-instituts-preparant-au-diplome-detat-de-masseur-kinesitherapeute/
Arrêté du 31 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute
31/12/2015
Ce texte modifie les conditions d’admission aux instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute concernant les étudiants ayant validé la première année commune aux études de santé (PACES).